



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue à huis clos et en visioconférence le 1<sup>er</sup> février 2021 à 19h30.

Sont présents : Mmes Chantale Thivierge et Patricia René, conseillères, MM. Guillaume Giroux, Alexandre Dubuc-Ringuette, Michel Champagne et Louis Tapp, conseillers, formant quorum sous la présidence de Mme Francine Drouin, mairesse. Est également présent M. Alain Paré, directeur général et secrétaire de l'assemblée.

## 1. MOT DE BIENVENUE

Mme Francine Drouin, mairesse, nomme les élu.e.s présent.e.s à la séance et adresse le mot de bienvenue. Elle précise qu'en référence au décret 177-2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire du Québec, et à l'arrêté ministériel 2020-004 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020, le conseil de toute municipalité est autorisé à siéger à huis clos, à prendre part, à délibérer et à voter à une séance par tout moyen de communication.

Conséquemment, en raison de la situation de la COVID-19 dans la région de Chaudière-Appalaches, la séance ordinaire du conseil municipal de ce jour, est tenue à huis clos par conférence téléphonique. Cette mesure est en vigueur jusqu'à avis contraire. Les citoyens seront informés de tout changement par avis publics affichés aux lieux habituels.

L'enregistrement audio de la séance sera disponible sur le site web de la Municipalité dans les prochains jours.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021
4. Adoption des comptes de janvier 2021
5. Comité des élu.e.s
6. Renouvellement de l'entente avec la société comptable Blanchet Vachon s.e.n.c.r.l.
7. Appel d'offre carburant et mazout
8. Fonds région et ruralité de la MRC des Appalaches : présentation d'un projet construction d'un abri sur le Sentier des champions
9. Engagement – Service incendie
10. FQM – renouvellement adhésion annuelle
11. ADMQ – renouvellement adhésion annuelle
12. Nomination d'un membre du Conseil municipal au poste d'administrateur au C.A. de l'Office d'habitation des Appalaches
13. Travaux publics
  - 13.1 Remorque pour transport léger 6' X 8'
  - 13.2 Abris protecteur des réservoirs mazout au garage municipal
  - 13.3 Chaines pour niveleuse
  - 13.4 Lames et sabots pour charrues
14. Formation eaux usées
15. Comité des élu(e)s
16. Affaires nouvelles
  - 16.1 Recrutement de préposés à la patinoire : Justin Brière et Zacharie Roy
17. Correspondance de la mairesse
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-02-021

Il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour. **Adopté.**

## 3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2021

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance ;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil affirment avoir fait lecture du procès-verbal du 11 janvier 2021 et qu'ils le reconnaissent conforme aux discussions, dispensant ainsi le secrétaire d'assemblée d'en faire lecture.

2021-02-022

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021. **Adopté**



2021-02-023

N° de résolution  
ou annotation

2021-02-024

003

#### 4. ADOPTION DES COMPTES DE DECEMBRE 2020

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues, et qu'elle dispose des argents nécessaires à l'acquittement de ces factures ;

**ATTENDU QU'** un montant de 82 412,99 \$ est déboursé à même le fonds général ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2021, pour un montant de 82 412,99 \$. **Adopté.**

#### 5. DISTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS : COMITÉS DES ÉLU.E.S

**ATTENDU QUE** les élu.e.s se partagent la responsabilité de divers dossiers et représentent la Municipalité auprès de divers comités ou organismes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Guillaume Giroux et résolu unanimement d'adopter la distribution suivante des divers mandats, à savoir :

#### LES COMITÉS DES ÉLU(E)S Mandats 2021

BIBLIOTHÈQUE MAURICE-COUTURE	Patricia René
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)	Guillaume Giroux
COMITÉ FAMILLE - FÊTE DE LA TIRE - TERRAIN DE JEU	Francine Drouin, Alexandre Dubuc et Guillaume Giroux
ÉTUDE DU TERRITOIRE ET PDZA	Francine Drouin secondée par le directeur général
FÊTE DE LA PÊCHE	Chantal Thivierge et Alexandre Dubuc
FÊTE NATIONALE	Chantale Thivierge et Alexandre Dubuc-Ringuette et contribution citoyenne
FOND DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FDT)	Francine Drouin secondée par le directeur général et contribution citoyenne
GESTION DU PERSONNEL	Patricia René secondée par le directeur général
INCENDIE ENTENTE INTER MUNICIPALE	Alexandre Dubuc-Ringuette et Guillaume Giroux
LOISIRS	Alexandre Dubuc, Guillaume Giroux
MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)	Michel Champagne
TRAVAUX PUBLICS	Michel Champagne
OFFICE D'HABITATION (HLM)	Chantale Thivierge
MAIRE SUPPLÉANT	Patricia René et Alexandre Dubuc-Ringuette (en alternance aux 6 mois)
RÉFORME D'URBANISME ET RÈGLEMENTS MRC	Francine Drouin secondée par l'inspecteur en bâtiment et en environnement et le directeur général
RÉSIDENCE ST-PIERRE	Chantale Thivierge
TRANSPORT ADAPTÉ	Alexandre Dubuc-Ringuette
COMITÉ DES ORGANISMES	Chantale Thivierge
COMITÉ D'EMBELLISSEMENT	Patricia René secondée par l'adjointe administrative

**Adopté.**

#### 6. RENOUELEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA SOCIETE COMPTABLE BLANCHET VACHON S.E.N. C.R.L.

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire reconduire l'entente avec la Société comptable Blanchet Vachon s.e.n.c.r.l. pour réaliser l'audit des états financiers et le rapport à Recyc-Québec de la Municipalité pour l'année 2021 ;

**ATTENDU QUE** la Société comptable Blanchet Vachon s.e.n.c.r.l. a présenté au directeur général les tarifs suivants avant TPS et TVQ pour l'année 2021, à savoir :

- Rapport financier et taux global de taxation : 7 215 \$
- Mandat Recyc-Québec et rapport d'impôt : 805 \$
- Travaux supplémentaires : 95 \$ l'heure

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, de reconduire l'entente avec la Société comptable Blanchet Vachon Blanchet Vachon s.e.n.c.r.l. pour l'année 2021 aux tarifs précédemment précisés. **Adopté.**

2021-02-025



2021-02-026

N° de résolution  
ou annotation

## **7. APPEL D'OFFRE POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE CARBURANT DIESEL ET MAZOUT**

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit procéder à un appel d'offres pour la fourniture de diesel et de mazout en raison de l'échéance de l'entente en cours ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, de procéder à un appel d'offres publiques sur le *Système d'offres du gouvernement du Québec (SEAO)* pour la fourniture de diesel et de mazout. **Adopté.**

## **8. FONDS REGION ET RURALITE DE LA MRC DES APPALACHES : PRESENTATION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ABRI SUR LE SENTIER DES CHAMPIONS**

**ATTENDU QUE** le Sentier des champions offre un attrait récréotouristique et économique local et régional ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire réaliser la construction d'un abri sur le parcours du Sentier des champions, lequel permettra aux randonneurs de se reposer et de se réchauffer en hiver, et de prendre une pause et leur collation en toute saison ;

**ATTENDU QUE** la présence d'un abri contribuerait à encourager la pratique de la marche et de la raquette durant la saison d'hiver auprès des gens de toutes générations,

**ATTENDU QUE** l'accès à un abri le long du Sentier des champions contribuera à promouvoir l'utilisation du sentier par la population locale et régionale, à préserver et à améliorer la qualité de vie.

2021-02-027

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'appuyer et de présenter le projet de construction d'un abri sur le Sentier des champions dans le cadre du Fonds régions et ruralité Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional de la MRC des Appalaches ; et d'autoriser le directeur général à signer les documents requis au nom de la Municipalité. **Adopté.**

## **9. ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE, DES ASSISTANTS ET GARDE-FEUX, ET ADOPTION DES SALAIRES DU PERSONNEL DU SERVICE INCENDIE POUR L'ANNEE 2021**

MM. Alexandre Dubuc-Ringuette et Guillaume Giroux se retirent des discussions pour ce point.

**ATTENDU QUE** les municipalités de Saint-Jacques-de-Leeds, de Kinnear's Mills et de Saint-Pierre-de-Broughton, doivent confirmer l'engagement, les salaires et les frais de déplacement des divers responsables des services d'incendie.

2021-02-028

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Louis Tapp et résolu unanimement ce qui suit :

**QUE** M. Roger Gosselin soit engagé à titre de directeur du service incendie et garde-feu au salaire de base fixé par l'entente intermunicipale;

**QUE** M. Germain Payeur soit engagé à titre d'assistant du directeur, au salaire de base fixé par l'entente intermunicipale;

**QUE** M. Yvon Payeur soit engagé à titre d'assistant, secteur Saint-Pierre-de-Broughton, au salaire de base fixé par l'entente intermunicipale;

**QUE** MM. Jérôme Fillion, Jean Bolduc et Dominic Boulet soient engagés à titre d'officiers au salaire de base fixé par l'entente intermunicipale;

**QUE** MM. Éloi Mercier, aide aux pratiques, et Daniel Nadeau, aide au DSI, soient engagés au salaire de base fixé par l'entente intermunicipale;

**QUE** les salaires horaires du directeur du service incendie et de ses deux assistants ainsi que des pompiers volontaires, autres que ceux déjà mentionnés, soient établis conformément aux salaires horaires fixés par l'entente intermunicipale ; et qu'en raison du caractère confidentiel des informations, les salaires horaires et de base des employés sont répertoriés dans un document spécifique de chacune des municipalités concernées ;

**QUE** les frais de déplacement occasionnés dans le cadre de leur fonction soient remboursés au taux de 0.45 \$/km ;

**QUE** copie de la résolution soit transmise aux municipalités de Saint-Jacques-de-Leeds et de Kinnear's Mills. **Adopté.**



2021-02-029

N° de résolution  
ou annotation

2021-02-030

2021-02-031

2021-02-032

2021-02-033

2021-02-034

2021-02-035

2021-02-036

## **10. FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES (FQM) : RENOUELEMENT DE L'ADHESION ANNUELLE**

**IL EST PROPOSE** par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à la FQM 2021 au montant de 1 181,52 \$ taxes en sus. **Adopté.**

## **11. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) : RENOUELEMENT ADHESION ANNUELLE**

**IL EST PROPOSE** par Madame Patricia René et résolu unanimement de renouveler l'adhésion 2021 à l'ADMQ et l'assurance juridique au montant de 885 \$ taxes en sus. **Adopté.**

## **12. NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU POSTE D'ADMINISTRATEUR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE D'HABITATION DES APPALACHES (OHA)**

**ATTENDU QUE** le mandat de Mme Chantale Thivierge à titre d'administratrice au conseil d'administration de l'Office d'habitation des Appalaches a pris fin le 31 décembre 2020 ;

**ATTENDU QUE** l'Office d'habitation des Appalaches a sollicité la Municipalité afin d'identifier un membre du conseil municipal pour remplir le mandat de deux ans à titre d'administrateur au conseil d'administration de l'OMA ;

**ATTENDU QUE** Mme Chantale Thivierge est disposée à renouveler le mandat.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Louis Tapp et résolu unanimement, de nommer Mme Chantale Thivierge à titre de représentante de la Municipalité auprès de l'OMA, et d'y siéger à titre d'administratrice au conseil d'administration. **Adopté.**

## **13. TRAVAUX PUBLICS**

### **13.1 REMORQUE POUR TRANSPORT LÉGER**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser un budget de 1 300 \$ taxes en sus, pour l'achat du matériel requis à la fabrication d'une remorque pour transport léger de 6 pieds par 8 pieds. **Adopté.**

### **13.2 ABRI PROTECTEUR DES RÉSERVOIRS MAZOUT AU GARAGE MUNICIPAL**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser un budget de 500 \$ taxes en sus, pour l'achat du matériel requis à la fabrication d'un abri protecteur des réservoirs à mazout au garage municipal, conformément aux exigences de l'assureur, la Mutuelle des Municipalités du Québec. **Adopté**

### **13.3 CHÂÎNES POUR LA NIVELEUSE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu deux soumissions pour l'achat de chaînes pour la niveleuse à savoir :

- Nosted & inc. (Chaîne select) : 1 133 \$ taxes en sus, et
- Beauce chaîne Québec : 1 150 \$ taxes en sus.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser l'achat auprès de Nosted & inc. (Chaîne select) au montant de 1 133 \$ taxes en sus. **Adopté.**

### **13.4 LAMES ET SABOTS POUR CHARRUES À NEIGE**

**Attendu que** la Municipalité a reçu deux soumissions pour l'achat de sabots pour les charrues à neige, à savoir :

- PJB Industries Inc. : 11 106 taxes en sus, et
- Robitaille équipement Inc. : 11 190 \$ taxes en sus.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser l'achat auprès de PJB Industries Inc. au montant de 11 106 \$ taxes en sus. **Adopté.**

## **14. FORMATION D'OPÉRATEUR EN TRAITEMENT DES EAUX USÉES PAR ÉTANG AÉRÉ (OW-2)**

**ATTENDU QUE** l'opération et le suivi du fonctionnement de la station d'épuration doivent être exécutés par une personne titulaire d'un certificat de qualification valide en matière d'opération d'ouvrages d'assainissement des eaux usées;

**ATTENDU QUE** les frais liés à la formation menant à la certification en traitement des eaux usées par étang aéré (OW-2) doit être assurée par la Municipalité conformément à la résolution 2020-11-21.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement, d'autoriser le coût de formation au montant de 2 800 \$. **Adopté.**



N° de résolution  
ou annotation

2021-02-037

#### **15. COMITÉ DES ÉLU.E.S**

Madame Patricia René mentionne qu'une bénévole de la bibliothèque Maurice-Couture fait preuve de peu de collaboration malgré plusieurs interventions et avertissements de la part des responsables de la bibliothèque. Un suivi est assuré par le comité de bibliothèque.

#### **16. AFFAIRES NOUVELLES**

MM Justin Brière et Zacharie Roy ont été recrutés à titre d'aides à l'entretien et à la surveillance de la patinoire. Ils seconderont monsieur Jason Vachon employé responsable de la patinoire. La section locale du syndicat a été informée que les deux nouveaux employés seront rémunérés au salaire minimum.

#### **17. CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE**

Aucune

#### **18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

En raison du huis clos, les citoyens sont invités à transmettre leurs questions par écrit au directeur général au plus tard à 16h le jour de la séance du conseil.

Aucune question n'a été reçue pour la période de questions.

#### **19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h02. **Adopté.**

---

Francine Drouin, mairesse

---

Alain Paré, directeur général et secrétaire-trésorier

«Je, Francine Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»



N° de résolution  
ou annotation



N° de résolution  
ou annotation

**ATTENDU** la rencontre tenue entre les représentants de madame Simard-Pagé, Monsieur Alain Paré et Madame Francine Drouin le 15 décembre 2020.

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, de transmettre une lettre à Madame Simard-Pagé lui confirmant que la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton maintient la position exprimée par la lettre de leur procureur du 22 octobre 2020. Par conséquent, la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton réitère qu'elle ne compte pas s'immiscer davantage dans ce dossier, les instances ayant un pouvoir d'intervention sur cette question étant déjà au fait du dossier.

## **20. TRAVAUX PUBLICS**

**IL EST PROPOSE** par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser la réparation de la plaque de nivellement par l'Atelier Paulin Gagnon au montant de 585 \$ taxes en sus. **Adopté.**

## **21. COMITÉ DES ÉLU(E)S**

Aucune réunion ni suivie.

## **22. AFFAIRES NOUVELLES**

Madame la mairesse fait lecture de la lettre annonçant le deuxième appel de projets dans le cadre du programme *Fonds régions et ruralité* de la MRC des Appalaches.

## **21. CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE**

Aucune

## **23. PÉRIODE DE QUESTIONS**

En raison du huis clos, les citoyens sont invités à transmettre leurs questions par écrit au directeur général au plus tard à 16h le jour de la séance du conseil.

Aucune question n'a été adressée au directeur pour la période de questions.

## **24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h02. **Adopté.**

---

Francine Drouin, mairesse

---

Alain Paré, directeur général et secrétaire-trésorier

«Je, Francine Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»



N° de résolution  
ou annotation

..





